



Les familles vivent de plus en plus loin des villes-centres

En 2012, le Centre-Val de Loire compte près de 1 129 000 ménages dont 305 800 familles ayant au moins un enfant mineur. Ces familles sont d'autant plus présentes qu'on s'éloigne des villes-centres des grandes aires urbaines. Entre 1990 et 2012 leur part parmi les ménages a diminué en Centre-Val de Loire comme en France, quel que soit le territoire. Les familles avec enfant(s) mineur(s) de la région sont moins exposées aux risques de précarité qu'en moyenne nationale. Cependant, comme ailleurs, les villes-centres concentrent les familles nombreuses et les plus vulnérables.

Hélène Lapeyre

La part des familles ayant au moins un enfant mineur au sein des ménages est de 27 % en Centre-Val de Loire, un peu moins que la moyenne française. En 1990, cette part était de 34 %. Elle a baissé de sept points, recul comparable au national.

Des familles éloignées des villes-centres

Cette analyse s'intéresse aux familles ayant au moins un enfant mineur (*définitions*). Pour faciliter la lecture, le terme de familles sera utilisé pour les désigner. Celles-ci résident pour l'essentiel dans les grandes aires urbaines (*définitions*). Cependant, comme dans le reste de la France, les villes-centres des grandes aires urbaines régionales accueillent proportionnellement moins de familles : 22 familles pour 100 ménages. Elles vivent plus fréquemment en banlieue des villes-centres et surtout dans les couronnes des grands pôles avec respectivement 29 et 34 familles pour 100 ménages (*figure 1*).

Depuis 1990, une accentuation du phénomène d'éloignement des villes-centres

En Centre-Val de Loire, entre 1990 et 2012, la baisse de la part des familles dans les grandes aires urbaines est un peu plus marquée que dans la moyenne des grandes aires urbaines françaises (*figure 2*). Contrairement au niveau national, dans la région, les villes-centres et les banlieues des grands pôles perdent, en proportion, davantage de familles que leur périphérie. Le recul du taux de familles avoisine douze points dans les banlieues, soit quatre points d'écart avec le national. Cette diminution est plus limitée dans les couronnes et communes multipolarisées.

1 Nombre de familles avec enfant(s) mineur(s) parmi les ménages selon le type de territoire

Type de territoire	Centre-Val de Loire			France		
	1990	2012	Évolution 1990-2012 (point)	1990	2012	Évolution 1990-2012 (point)
Grande aire urbaine	35,8	28,2	- 7,6	35,5	28,8	- 6,7
Pôle d'une grande aire urbaine	34,3	24,9	- 9,4	33,8	27,1	- 6,7
Ville-centre	30,0	21,7	- 8,3	28,3	22,3	- 6,0
Banlieue	40,5	28,8	- 11,7	38,8	31,0	- 7,8
Couronne d'une grande aire urbaine	39,6	33,7	- 5,9	41,6	34,2	- 7,4
Commune multipolarisée d'une grande aire urbaine	33,7	30,6	- 3,1	37,2	31,6	- 5,6
Autre aire urbaine	32,0	23,9	- 8,1	33,8	25,5	- 8,3
Autre commune multipolarisée	29,5	26,8	- 2,7	32,9	29,0	- 3,9
Commune isolée hors influence des pôles	26,1	20,9	- 5,2	29,0	23,7	- 5,3
Ensemble	34,1	27,1	- 7,0	34,9	28,3	- 6,6

Lecture : en Centre-Val de Loire, au sein des communes définies comme des villes-centres dans le zonage en aires urbaines de 2010, on comptait 30,0 familles avec enfant(s) mineur(s) pour 100 ménages en 1990 ; on en compte 21,7 en 2012.

Source : Insee, Recensements de la population 1990 et 2012

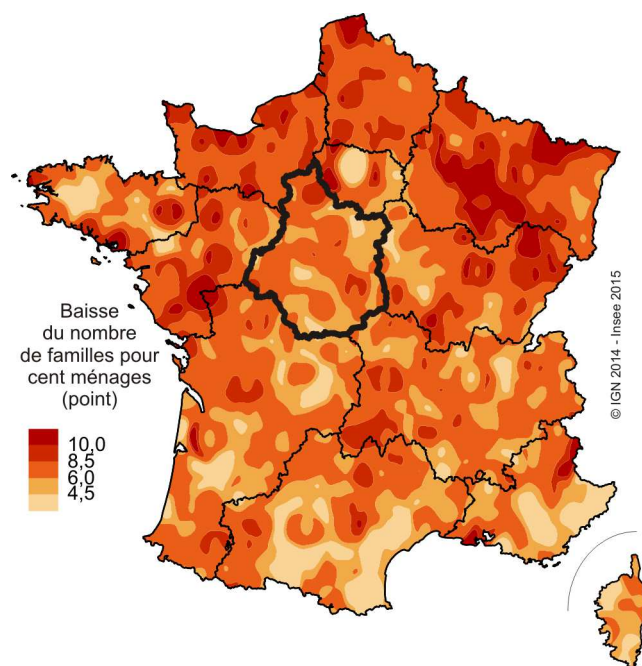
Des disparités selon les territoires

En 2012, l'Eure-et-Loir et le Loiret, avec respectivement 31 et 29 familles pour 100 ménages, taux voisin de celui de l'Île-de-France, accueillent proportionnellement davantage de familles que les autres départements de la région.

Leur part est en effet variable selon les grandes aires urbaines de la région : de 24 familles pour 100 ménages à Vierzon jusqu'à 35 à Dreux (figure 3).

Si les aires urbaines du nord de la région, comme Dreux, Chartres, ou Orléans accueillent, en 2012, une proportion de familles comparable à celle observée dans l'aire urbaine de Paris, voire supérieure à Dreux, la baisse par rapport à 1990 est nettement plus importante qu'en Île-de-France. Ainsi, entre 1990 et 2012, la part des familles au sein des ménages diminue de manière plus sensible qu'en moyenne nationale dans huit des dix grandes aires urbaines régionales. Le recul est plus limité à Vendôme et Montargis.

2 Évolution entre 1990 et 2012 de la part des familles avec enfant(s) mineur(s) parmi les ménages



Source : Insee, Recensements de la population 1990 et 2012

Davantage de familles nombreuses dans les villes-centres

Dans la région, une famille sur cinq a trois enfants ou plus. Ces familles nombreuses résident plus souvent dans les villes-centres qu'en banlieue (24 familles nombreuses pour 100 ménages contre 21), ce qui n'est pas le cas au plan national (figure 4).

En Centre-Val de Loire, 7 % des familles vivent dans un logement surpeuplé, c'est-à-dire où, au regard de la composition familiale, il manque au moins une pièce (définitions). C'est moins qu'en moyenne française (11 %). En lien avec une offre plus limitée de logements de grande taille, le phénomène de suroccupation est plus fréquent dans les villes-centres. En revanche, dans les banlieues des grandes aires urbaines de la région, les conditions de logement sont plus favorables qu'en moyenne nationale : moins de familles vivent dans un logement surpeuplé (7 % contre 15 %).

Des conditions de vie plus favorables dans certaines aires urbaines

Les familles sont moins souvent en situation de précarité en Centre-Val de Loire : moins de familles à bas revenus (définitions), des parents plus souvent en emploi, moins de familles monoparentales. Dans les villes-centres, les familles concentrant les difficultés sont toutefois aussi nombreuses en Centre-Val de Loire que nationalement. La part des familles, dont le seul ou les deux parents sont sans emploi, y est deux fois plus importante qu'en moyenne régionale.

Le niveau de pauvreté varie selon les grandes aires urbaines de la région. Celles de Tours, Chartres et Orléans abritent proportionnellement moins de familles à bas revenus que celles de Dreux, Vierzon ou Montargis, qui accueillent également une plus forte proportion de familles dans lesquelles aucun parent ne travaille.

Les familles des aires urbaines de Dreux et Montargis concentrent les difficultés. La pauvreté y est plus importante. Les familles nombreuses y sont davantage représentées et, de ce fait, la part de familles vivant en logement surpeuplé y est également plus élevée. ■

3 Conditions de vie des familles avec enfant(s) mineur(s) dans les grandes aires urbaines en 2012

Grandes aires urbaines	Au sein des ménages		Au sein des familles avec enfant(s) mineur(s)					Au sein des familles allocataires d'une CAF*
	part des familles avec enfant(s) mineur(s)	évolution 1990-2012 (point)	Part des familles					à bas revenus
			monoparentales	nombreuses	dont les parents sont sans emploi	dont les parents ont un emploi	vivant dans un logement surpeuplé	
Tours	26,1	- 7,6	20,6	19,8	8,6	74,8	5,9	24,4
Orléans	29,4	- 8,1	20,0	21,5	8,9	73,1	8,5	24,9
Chartres	29,2	- 10,5	20,6	21,1	8,5	74,9	7,1	24,8
Bourges	25,1	- 9,6	22,6	17,6	10,9	71,1	5,1	30,9
Blois	27,5	- 8,8	19,2	19,4	9,5	72,6	6,0	27,2
Châteauroux	26,0	- 8,4	23,0	17,0	10,7	71,7	4,3	30,9
Montargis	27,4	- 5,7	22,5	23,8	14,7	60,3	11,6	36,5
Dreux	34,8	- 9,1	21,0	32,4	17,9	55,4	14,3	37,7
Vendôme	26,7	- 5,8	19,8	19,7	10,0	70,8	5,5	28,3
Vierzon	23,6	- 7,7	24,1	21,7	17,7	60,5	7,6	41,6
Centre-Val de Loire	27,1	- 7,0	19,6	20,5	9,3	72,3	6,6	27,0
France	28,3	- 6,6	22,0	21,3	11,3	69,0	11,4	30,6

*CAF : caisse d'allocations familiales

Sources : Insee, Recensement de la population 2012, fichiers des allocataires CAF 2012

4 Plus de familles nombreuses dans les villes-centres du Centre-Val de Loire

Territoire	Type de territoire	Au sein des familles avec enfant(s) mineur(s) en 2012				Au sein des familles allocataires d'une CAF*
		Part des familles				
		monoparentales	nombreuses	dont les parents sont sans emploi	vivant dans un logement surpeuplé	à bas revenus
Centre-Val de Loire	Grande aire urbaine	19,7	20,6	9,1	6,9	26,0
	Pôle d'une grande aire urbaine	25,5	22,4	13,5	9,6	33,8
	<i>Ville-centre</i>	31,0	23,8	18,8	12,7	42,6
	<i>Banlieue</i>	20,3	21,1	8,5	6,7	24,6
	Couronne d'une grande aire urbaine	12,9	18,3	3,8	3,7	15,0
	Commune multipolarisée d'une grande aire urbaine	14,4	19,9	6,1	4,3	22,3
	Ensemble	19,6	20,5	9,3	6,6	27,0
France	Grande aire urbaine	22,5	21,5	11,4	12,4	30,4
	Pôle d'une grande aire urbaine	25,9	22,4	13,8	16,0	34,9
	<i>Ville-centre</i>	31,3	21,9	18,9	17,7	42,8
	<i>Banlieue</i>	22,6	22,6	10,5	15,0	29,4
	Couronne d'une grande aire urbaine	14,5	19,5	5,3	4,4	18,2
	Commune multipolarisée d'une grande aire urbaine	16,1	20,4	8,2	4,9	24,9
	Ensemble	22,0	21,3	11,3	11,4	30,6

*CAF : caisse d'allocations familiales

Sources : Insee, Recensement de la population 2012, fichiers des allocataires CAF 2012

Définitions

Une **grande aire urbaine** est un ensemble de communes constitué d'une unité urbaine (**ville-centre et banlieue**) offrant plus de 10 000 emplois, ou pôle urbain, et des communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci, qui constituent la **couronne** ou périphérie de ce pôle urbain.

Un **ménage** désigne, au sens du recensement de la population, l'ensemble des occupants d'une résidence principale.

Une **famille** est la partie d'un ménage comprenant soit des personnes en couple avec, le cas échéant, leur(s) enfant(s) ou beau(x)-enfant(s) habitant dans la même résidence principale, soit un parent vivant sans conjoint avec son ou ses enfants (famille monoparentale).

Dans cette étude, on s'intéresse aux familles vivant avec au moins un **enfant mineur**.

Une famille est considérée à **bas revenus** lorsqu'elle vit dans un ménage dont les revenus par unité de consommation avant impôts sont inférieurs au seuil de bas revenus, c'est-à-dire 60 % de la médiane des revenus par unité de consommation avant impôts observés au niveau national.

Un logement est **suroccupé** ou **surpeuplé** lorsqu'il manque au moins une pièce pour avoir un peuplement normal. On parle de **peuplement normal** lorsque le logement comporte une pièce de séjour, une pièce pour chaque couple ou pour les célibataires de 19 ans ou plus, et une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou s'ils ont moins de 7 ans ; sinon, une pièce par enfant.

Insee Centre-Val de Loire
131, rue du Faubourg Banner
45034 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 69 52 52

Directeur de la publication :
Jean-Michel Quellec

Rédactrice en chef :
Annie Clerzau

Relations médias : medias-centre@insee.fr

ISSN : 2262-5828
@Insee 2016

Pour en savoir plus

- Où vivent les familles en France ? *Insee première* n° 1582, janvier 2016
- Recensement de la population : 2 570 548 habitants en Centre - Val de Loire en 2013, *Insee Flash Centre-Val de Loire* n° 12, décembre 2015

